

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24/04/2026

Référence
D2026_19

L' an 2026 et le 24 Avril à 18 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de BRUCHET Delphine, Maire

Objet de la délibération
Désignation d'un représentant à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)

Présents : Mme BRUCHET Delphine, Maire, Mme VAPPEREAU Béatrice, M. MORGEAT Guillaume, Mme SEVIN Nathalie, Mme DESFORGES Anne-Claire, M. BEDU Stéphane, Mme HULIN Josiane, Mme LAVILLONNIERE Bruno, M. SERGENT Enzo, M. PREBAY Nicolas, Mme CARRE Sandrine

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	11	11

A été nommé(e) secrétaire : M. BEDU Stéphane

Date de la convocation

Objet de la délibération : Désignation d'un représentant à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)

Date d'affichage

Le Conseil Municipal,

Vote
A l'unanimité Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Vu le Code Général des Impôts et notamment le IV de l'article 1609 nonies C ;
Vu la délibération C2026-32 en date du 16 avril du conseil communautaire de la communauté de communes de la Plaine du Nord Loiret portant composition de la CLECT ;
Considérant le renouvellement du Conseil Municipal ;
Considérant que les représentant de la commune au sein de la CLECT doivent être désignés par le conseil municipal parmi ses membres

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture
Le : 30/04/2026

DÉCIDE :

De désigner Madame Delphine BRUCHET en qualité de délégué titulaire.
De désigner Monsieur Stéphane BEDU en qualité de délégué suppléant.
De charger Madame le Maire de notifier cette désignation au Président de l'EPCI.

Et

Publication ou notification du :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 30/04/2026
Le Maire
Delphine BRUCHET